



MedinCell annonce que son programme mdc-CWM progresse comme prévu

Euronext : MEDCL • Montpellier - France • 25 septembre 2019 • 17h45 (CEST)

Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell, déclare : « *Nous sommes ravis d'annoncer que notre programme mdc-CWM, actuellement en étude clinique de Phase 2, progresse bien et dans les temps* ».

Pour rappel, en avril 2019, le partenaire de MedinCell avait limité le recrutement à 20 patients pour l'étude clinique de Phase 2. Tous les participants ont effectué leur visite de suivi à trois mois cet été. L'analyse des données est en cours de finalisation par notre partenaire et la CRO* en charge de l'étude. Prévue pour durer 12 mois, l'étude clinique en cours s'achèvera en mars 2020. Notre partenaire prévoit de rencontrer la FDA** dans l'intervalle pour discuter des résultats actuels et comment progresser dans le prochain essai clinique.

mdc-CWM est destiné à la prise en charge de la douleur postopératoire chez des patients ayant subi une chirurgie unilatérale de remplacement total du genou. Les critères d'évaluation primaires de l'étude incluent des mesures de la douleur et la consommation d'opioïdes après la pose de la prothèse. Christophe Douat ajoute : « *Bien que le remplacement du genou se traduise par une diminution de la douleur chez la plupart des patients, une minorité non négligeable continue à ressentir des douleurs intenses qui les conduisent à consommer des opioïdes de manière chronique après l'opération. C'est l'une des opérations chirurgicales où la consommation d'opioïdes est la plus élevée et environ 15% des patients, soit 150 000 chaque année aux États-Unis, font état d'une consommation persistante d'opioïdes pendant de nombreux mois après l'opération. Une diminution de la douleur et de la consommation d'opioïdes devrait être perçue très positivement dans la crise actuelle des opioïdes, l'une des plus hautes priorités de la FDA.* »

Note : les programmes utilisant la technologie de MedinCell progressant vers des phases de développement plus avancées, la décision de rendre public les données, les analyses et les conclusions des études est prise au cas par cas, afin de préserver l'intégrité des essais cliniques et de protéger les produits en développement de la concurrence.

mdc-CWM est le deuxième programme le plus avancé utilisant la technologie de MedinCell. La Société dispose actuellement de trois programmes en développement clinique et deux au stade préclinique.

Pour plus d'information sur MedinCell et son portefeuille, veuillez consulter le site, www.medincell.com.

* Un CRO (Contract Research Organization) est une entreprise qui fournit des services dans le domaine de la recherche biomédicale pour l'industrie pharmaceutique ou biotechnologique ainsi que pour les organismes de recherche publics ou parapublics qui œuvrent dans ce domaine.

** Food and Drug Administration (FDA) : agence fédérale américaine ayant le mandat d'autoriser les essais chez l'homme de nouveaux médicaments et leur commercialisation sur le territoire des États-Unis.

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 130 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

Contacts

MedinCell David Heuzé Communication leader david.heuze@medincell.com +33 (0)6 83 25 21 86	NewCap Louis-Victor Delouvrier / Alexia Faure Relations investisseurs medincell@newcap.eu +33 (0)1 44 71 94 94	NewCap Nicolas Merigeau Relations médias medincell@newcap.eu +33 (0)1 44 71 94 94
--	---	--

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.